

## Fiscalité de l'acquisition et de la cession immobilière

Pouvoir estimer la fiscalité qui s'applique à une opération immobilière suivant ses caractéristiques est important.

### LA FORMATION

#### Objectifs de la formation

- Connaître les principaux régimes de fiscalité qui s'appliquent aux opérations d'acquisition ou de cession immobilière en fonction des personnes et des biens
- Identifier les personnes et les opérations assujetties et non assujetties à plus-value immobilière
- Comprendre les calculs et les modalités d'imposition
- Identifier les situations particulières
- Assimiler les obligations pour les contribuables domiciliés hors de France

#### Prérequis

Savoir réaliser des calculs de base

#### Durée

14 heures

#### Public

Tout public

**Tarif inter :** 210 € Net de taxes

**Tarif intra :** sur devis

#### Organisation

Formation en groupe de 4 à 8 personnes

### LE PROGRAMME

#### Découverte d'une partie du paysage de la fiscalité immobilière en France

- Connaître les principaux régimes de fiscalité qui s'appliquent aux opérations d'acquisition ou de cession immobilière en fonction des personnes et des biens : Le régime des droits d'enregistrement et la TVA immobilière et la TVA sur marge

#### La plus-value immobilière

- Identifier les personnes et les opérations assujetties et non assujetties à la plus-value immobilière : Les personnes imposables, les biens et opérations imposables, les différentes exonérations

#### Les calculs de base en fonction des cessions réalisées

- Comprendre les calculs et les modalités d'imposition
- Le calcul de la plus-value imposable ou de la moins-value

#### Les cas particuliers

- Se repérer dans les situations particulières
- Les différents cas pour des contribuables domiciliés hors de France qui détiennent des biens en France
- Les ventes de parts ou de biens détenus par des sociétés civiles immobilières

### LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

#### Modalités :

Cette formation est dispensée 100% en présentiel à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise

- Délais :
  - Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
  - Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 15 jours après la première prise de contact
  - Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

## ▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

## ▪ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation alterne des temps d'explication sous forme d'exposé avec vidéo projections et des temps de mise en application sous forme d'exercices
- La formation se déroule au sein de la CCIPA dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, d'une connexion Wi-Fi et de tablettes

## ▪ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de mise en situation et test en ligne des connaissances théoriques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Nous soumettons également un questionnaire d'évaluation qui nous permet de mesurer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés
- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant

## ▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Déontologie, la non-discrimination et lutte contre le blanchiment d'argent
- Expertise et évaluation immobilière
- SCI : Fiscalité de la SCI
- SCI : Constitution et gestion
- La chasse immobilière
- La vente en viager
- Les différents types de baux

## ▪ LES CONTACTS

**Responsable Pédagogique** : Karine Ricart - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

**Responsable de la Formation** : Dominique Riutort - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

**Responsable Administrative** : Karinne Bousquet - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

**Référent Handicap** : Céline Bousquet - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08